

2021

Mai | Juin

SUR LE

PONT

#76

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE  
Pont  
Claix

ACTUALITÉS > B COMME BIODIVERSITÉ | LES MINOTIERS : NOUVEAUX ESPACES PAYSAGERS |  
ZOOM SUR > L'ÉDUCATION À LA CULTURE VILLE VIE ASSO > LA VILLE LABELLISÉE TERRE DE JEUX 2024



DOSSIER

• LOGEMENTS, S'ADAPTER AUX BESOINS DES SENIORS



**CHRISTOPHE FERRARI**  
MAIRE DE PONT DE CLAIX  
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE

## Une ville pour tous les âges

Adapter notre ville à tous et pour tous est le fil rouge de notre mandat. Cet enjeu majeur nous permet de nous interroger sur l'adaptation, dans notre territoire, du parcours résidentiel des publics seniors. Notre volonté est de réunir les conditions d'une offre d'habitat en adéquation avec des logements qui répondent à leurs besoins.

Afin de prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien dans le logement et plus largement dans le quartier, nous nous sommes dotés d'outils d'études tant quantitatifs que qualitatifs. La dimension participative des habitants est aussi un aspect fondamental de notre réflexion.

Ces projets nous imposent d'imaginer des offres diversifiées et nouvelles, nous poussant à innover. En effet, nous souhaitons des projets accessibles à tous qui renforcent l'autonomie des personnes âgées, des projets intégrés dans des environnements chaleureux et sécurisés, des projets qui favorisent le lien social et le lien intergénérationnel, et surtout, des projets abordables pour tous.

Au-delà du logement, c'est aussi la volonté que les personnes âgées prennent part et partagent les dynamiques de nos quartiers. C'est pourquoi ces logements seront situés à proximité de commerces, de professionnels de santé et de services publics afin d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux seniors tout en conservant indépendance et autonomie.

Au total, trois sites ont été identifiés pour accueillir des logements pour les seniors. Vous pourrez les découvrir dans ce numéro.

Fidèlement

# SUR LE PONT #76

journal d'information municipale

Directeur de publication

**Christophe Ferrari**

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, O. Latour,

M.-C. Myard, C. Anin

Crédits photos

Service communication, Jacques Prévost,

Lucas Frangella

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon  
de l'action publique*

12/15

DOSSIER

*Des logements  
pour les seniors*

17/18

ZOOM SUR

*L'éducation  
à la culture*

18/20

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des  
associations pontoises*

21

AGENDA

*Les rendez-vous festifs,  
institutionnels, culturels...*

# Envahis de moustiques ? Des solutions existent !

*La Ville et l'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes vous donnent les clés pour passer un été sans moustiques.*

Depuis quelques années, le moustique tigre est présent dans le département et plus encore dans l'agglomération. Source d'inconfort et de préoccupations de santé, il s'avère très vite envahissant.

Des gestes simples à faire, des habitudes à prendre et vous pourrez profiter de votre extérieur sans modération. Seule la vigilance de chacun peut permettre d'éviter la prolifération des moustiques tigres.

Seule la femelle pique. Vivant environ 1 mois, elle peut effectuer 4 à 5 cycles (piqûres-pontes) durant sa vie, pondant entre 150 et 200 œufs par cycle.

Grâce à l'adhésion de la Ville à l'EID, vous pouvez faire intervenir un technicien chez vous pour réaliser un diagnostic gratuit.

L'EID Rhône-Alpes préconise avant tout de s'occuper des endroits où l'eau peut stagner, car c'est le milieu où se développent les larves de moustiques. L'hiver, les piscines, même celles des enfants, doivent être vidées.

- **Vider l'eau des coupelles de pots de fleurs et les remplir de sable**



- **Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie**



- **Renverser les arrosoirs**



- **Entretenir les regards et bornes d'arrosage**



- **Vider régulièrement ou enlever durant la période de mi-mai à mi-septembre toute décoration de jardin pouvant retenir l'eau (cigales, nains de jardins, photophores, etc.)**



CONTACT > [WWW.EID-RHONEALPES.COM/](http://WWW.EID-RHONEALPES.COM/)  
CONTACT-DEMANDE-DIAGNOSTIC

## Un stand de tir unique en France inauguré à Comboire

Implanté au sud de la zone de Comboire et géré par le 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, le premier stand de tir ouvert évolutif (STOE) a été inauguré en présence du général de corps d'armée Loiacono, commandant la zone Terre sud-est et gouverneur militaire de Lyon, et du maire de Pont de Claix président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari. Il est le premier d'une trentaine d'ouvrages répondant aux

nouveaux besoins des soldats de l'Armée de Terre. Dix tireurs peuvent s'y entraîner simultanément à des distances de 50, 100 ou 150 m, en déplacement ou encore de nuit, dans des conditions proches de celles qu'ils rencontrent en opération. Ce stand de tir permet dans un espace contraint de reproduire quasi exactement les conditions de tir réelles. Il conjugue les contraintes de sécurité des personnels et de l'extérieur avec

les impératifs de préparation opérationnelle pour les militaires. Dans le respect du cahier des charges *ecOps*, cet équipement ne comporte aucune zone dangereuse, préserve l'environnement de la pollution au plomb et son coût de construction est six fois moindre que celui d'un stand de tir classique couvert. Le maire est intervenu auprès de l'armée afin de réguler les bruits qui peuvent être engendrés par les entraînements.

## Que recouvre la « politique de la ville » ?

Approuvé par la Métropole et voté par le conseil municipal, le programme d'actions « politique de la ville » vise à créer des conditions d'épanouissement pour tous.

« Au niveau national, des aides sont destinées aux « quartiers politique de la ville » où résident les populations aux revenus modestes », expose l'adjointe à la politique de la ville Louisa Laïb. Leur liste est arrêtée par le législateur. La Métropole en compte 10 dont, à Pont de Claix, le quartier Îles de Mars-Olympiades ainsi que deux autres en veille active, Grand Galet et Marcelline-Taillefer. En 2021, la Ville y projette 26 actions portées par différents acteurs, CCAS, Mission Locale, bailleurs ou associations. Parmi elles, 19 sont reconduites, 7 sont nouvelles, 12 concernent la cohésion sociale, 5 le développement économique et l'emploi, 2 le cadre de vie, 4 l'égalité et la citoyenneté. Un tiers d'entre elles ont l'éducation pour levier d'action. « J'aimerais souligner de nouvelles actions portées par le CCAS, le service



éducation jeunesse et le tissu associatif. La première consiste à développer et renforcer les animations en liaison avec le sport, la santé et le bien-être dans l'espace public. Cette action portée par l'association BSD Sport vise à proposer une offre sportive ludique et inédite quotidienne au cœur des lieux de vie, permettant ainsi l'accès à un éveil à la santé et au bien-être, la valorisation de soi, l'émancipation par

**Louisa Laïb,**  
adjointe à la poli-  
tique de la ville

le sport, mais aussi le renforcement de la mixité et de la citoyenneté. La deuxième est l'animation de lieux d'écoute des habitants afin qu'ils puissent exprimer leurs souffrances psychiques parfois aggravées par la crise sanitaire. La troisième est la mise en place d'ateliers pour accompagner les parents des futurs élèves de sixième à l'usage du numérique. Je travaille avec le conseiller municipal délégué Alain Soler sur ces dossiers passionnants, et avec les élus dont les délégations sont en lien avec les thématiques abordées. Ces dossiers touchent à de nombreux domaines, éducation, culture, petite enfance, transition écologique... et sont facilités par la coopération et la transversalité qui caractérisent les services de Pont de Claix. Nous sommes aussi en concertation permanente avec la Métropole qui impulse les grands axes, aide à répondre aux critères de l'État, mobilise des financements et les complète ».

26/02

TEMPS FORT



Depuis un an, la Ville se mobilise pour soutenir les artistes et les acteurs du monde culturel. Sam Toscano, premier adjoint en charge de la culture a pris publiquement position pour une réouverture des lieux culturels : « Le silence de la ministre de la culture est assourdissant. Il n'est plus supportable que sous couvert de protection sanitaire, la vie culturelle soit réduite à néant. On assiste à des situations complètement aberrantes où la culture est rabaisée plus bas que les centres commerciaux. Les lieux culturels doivent rouvrir, vite, en respectant un protocole sanitaire, mais surtout en permettant aux gens de vivre autre chose que cette crise. »

L'Amphithéâtre a rejoint la mobilisation nationale pour la réouverture des lieux culturels.





25/03

TEMPS FORT

Long de 7 kilomètres, il remonte le cours Saint-André sur 1,8 km avant de rallier l'avenue du Maquis de l'Oisans en passant par le centre-ville. Le nouvel itinéraire cyclable Chronovélo entre Grenoble, Échirolles et Pont de Claix est désormais fonctionnel. Le maire, président de la Métropole, Christophe Ferrari a souligné ses atouts : « une mobilité durable, un partage de l'espace public et une circulation apaisée ». Le premier adjoint Sam Toscano et le conseiller délégué aux mobilités et aux modes doux Gilbert Bonnet étaient présents lors de l'inauguration aux côtés du préfet, du président du Smmag et des élus d'Échirolles et Grenoble.

## NATURE EN VILLE

## B comme biodiversité

*La Ville réaffirme et amplifie sa volonté de favoriser la biodiversité avec un expert en la matière : la Ligue de protection des oiseaux Isère.*

Écologie, transition écologique, biodiversité... Ce sont des termes que l'on entend souvent, mais qu'est-ce qui est réellement mis en œuvre au niveau local ? À Pont de Claix, les élus ont souhaité engager des actions sur le terrain, en s'appuyant sur les savoirs-faire et les compétences de la Ligue de protection des oiseaux Isère (LPO). Le maire Christophe Ferrari, l'adjoint à l'environnement Michel Langlais et la présidente de l'association ont signé une convention dans ce sens le 15 avril dernier.



Les objectifs de ce partenariat portent sur la valorisation des espaces naturels, le développement d'un programme d'éducation des publics à l'environnement ainsi que la mise en œuvre d'actions visant la préservation et l'amélioration de la biodiversité, de la faune et de la flore.

Après la réalisation d'un hibernaculum, gîte terrestre pour lézards, couleuvres, campagnols et autres hérissons, une intervention dans le parc Borel a supprimé des pièges à faune grâce au démontage de mâts d'éclairage non utilisés.

**Prêt à accueillir vos nouveaux voisins ?** Ce printemps, une distribution de 50 nichoirs est organisée. Si vous voulez en acquérir un, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 mai, sous réserve de remplir deux conditions :



**Le nichoirs deviendront des habitats pour les mésanges charbonnière, bleue, noire et huppée, le rouge-queue à front blanc, la sittelle torchepot, les moineaux domestique et friquet et parfois même les chauves-souris.**

être un particulier bénéficiant d'un espace extérieur individuel et venir suivre 1h de formation.

Cette courte formation sera animée par un membre de la LPO. Il apportera de l'aide à la pose des nichoirs dans de bonnes conditions, leur entretien et pourra répondre à vos questions. Ce sera suite à cette formation que vous pourrez récupérer votre nichoir.

LES FORMATIONS SE DÉROULERONT :

> À LA MAISON DE L'HABITANT LE MERCREDI 2 JUIN DE 9H À 12H

> AU CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN LE SAMEDI 5 JUIN DE 9H À 12H

> LORS D'UN ÉVÉNEMENT FESTIF ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES PAPETERIES LE SAMEDI 5 JUIN DE 14H À 17H

RENSEIGNEMENTS > 04 76 29 80 00



## INFOGRAPHIE

Souvent citées parmi les plus importantes nuisances sur la voie publique, les déjections canines constituent, au-delà du problème visuel et olfactif, un enjeu d'hygiène publique. Dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, elles peuvent provoquer des chutes et elles représentent un coût important pour le nettoyage des zones souillées (intervention d'agents de propreté, balayeuses, etc.).

En dehors des caniveaux, les crottes de chiens sont formellement interdites sur : les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Charge aux maîtres de veiller au bon comportement de leurs animaux en toutes circonstances.

## DÉJECTIONS CANINES : LES BONS USAGES

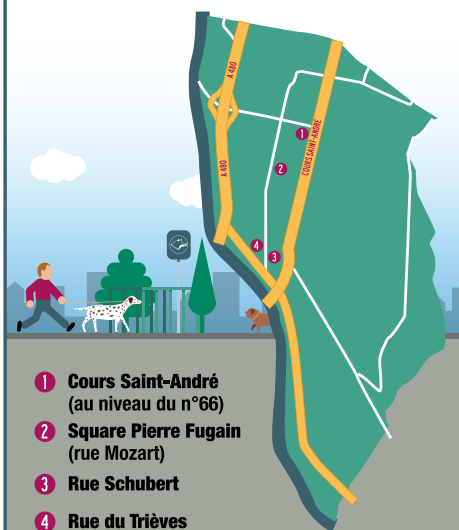
SE MUNIR D'UN SAC PLASTIQUE LORSQUE L'ON PROMÈNE SON CHIEN

RAMASSER LES DÉJECTIONS À L'AIDE DU SAC PLASTIQUE

JETER LE SAC À LA POUBELLE

**!** EN CAS DE NON-RESPECT DE L'INTERDICTION, L'INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION DE 4<sup>E</sup> CLASSE. L'AMENDE POUR DÉJECTION CANINE EST DONC FIXÉE À 135 €

## 4 CANISETTES SONT À DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE



- 1 Cours Saint-André (au niveau du n°66)
- 2 Square Pierre Fugain (rue Mozart)
- 3 Rue Schubert
- 4 Rue du Trièves

## PRÉVENTION

## Des gilets rouges pour la tranquillité résidentielle

*Les bailleurs sociaux de l'Isère, sous leur bannière commune Absise, ont confié à la société Zeus la mise en place d'un dispositif « tranquillité résidentielle » dans huit communes de la métropole. La Ville finance également ce dispositif.*

Des agents de sécurité professionnels reconnaissables à leurs vestes rouges vont à la rencontre des personnes qui troublent la quiétude résidentielle. Leurs missions, concentrées pour Pont de Claix sur les Îles de Mars-Olympiades, consistent à faire cesser les comportements gênants, nuisances sonores, altercations, problèmes d'accès aux parties communes, dégradations et abandons de déchets dans l'espace de vie des résidences, et à faire respecter le règlement intérieur des immeubles. « Il y a quelques années, la SDH avait déjà choisi Zeus pour un dispositif similaire

à Saint-Martin d'Hères, Échirolles, Saint-Martin le Vinoux et Pont de Claix, rappelle Sam Toscano, premier adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique. Les équipes mobiles de Zeus sont de nouveau présentes depuis quelques mois et rassurent les habitants », note avec satisfaction l' élu. Un premier bilan sera réalisé en juin par un comité de pilotage composé d'élus et de services de chaque commune et de la métropole.

> PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
 POUR LES RÉSIDENTS : 04 72 34 34 51  
 OU 07 62 66 34 29 (DU LUNDI AU SAMEDI  
 DE 17H À 23H)

## LA VILLE REMET UN RADAR À LA GENDARMERIE

Le radar mobile, le plus performant mis en service en Isère, peut mesurer des vitesses de 25 à 300 km/h tous les 3 dixièmes de seconde avec une portée de 100 mètres. D'un coût de 5 000 euros, il sera utilisé conjointement par la brigade motorisée (BMO) de Pont de Claix et par la police municipale. Le premier adjoint Sam Toscano, accompagné du conseiller municipal Maurice Alphonse, l'a officiellement remis au major Eliaba, commandant la BMO, en présence du commandant Rouzier et du capitaine Chevallier, commandant et commandant en second de l'Escadron départemental de sécurité routière de l'Isère. Sam Toscano et le commandant Rouzier ont souligné les excellentes relations entre la Ville et la gendarmerie, le premier adjoint remerciant les gendarmes « pour leur action capitale sur le champ de la sécurité routière ».

# Tirs de mortier, de quoi parle-t-on ?

*Les tirs de mortier font l'actualité, et pourtant, la commune de Pont de Claix en est globalement épargnée. Le capitaine de la gendarmerie fait le point.*

« Les feux d'artifice sont interdits sauf s'ils sont déclarés, dans le cas d'un spectacle par exemple. Ils créent des nuisances (bruit, peur) et détournés de leur usage, tenus à la main, deviennent une arme : les tirs de mortier, c'est un détournement artisanal des feux d'artifice, dirigés contre les forces de l'ordre », explique le capitaine Jérôme Beille, commandant la brigade de gendarmerie de Pont de Claix. Autrement dit, il s'agit du même objet, mais sa destination est différente : aux tirs verticaux (et festifs) des feux d'artifice, s'opposent

les tirs horizontaux (et dangereux) de mortier. Dans les faits, peu de ces tirs concernent Pont de Claix : « On en a répertorié trois, entre novembre et avril. » Le plus souvent, les tirs de mortier viennent du quartier voisin de La Luire. La proximité avec la commune provoque un malentendu : difficile en effet de déterminer l'origine des tirs.

Quoi qu'il en soit, ces produits sont dangereux et interdits. Leur usage peut être sévèrement réprimé : récemment, une condamnation de quatre mois de prison a été prononcée.

## VIVRE EN BONS VOISINS

La période estivale approche, et avec elle la tentation d'ouvrir grand ses fenêtres... Pour que chacun vive au mieux, il est rappelé de respecter quelques règles essentielles au vivre ensemble. La réglementation sur le bruit impose des horaires pour les travaux de jardinage et bricolage réalisés avec des outils et appareils susceptibles de gêner le voisinage : tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses... sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les feux de barbecue ou de déchets végétaux restent interdits sur l'ensemble du département en application du code de l'environnement. Ces déchets « verts » doivent être déposés en déchetterie. Les compagnons à quatre pattes doivent être promenés tenus en laisse. Et enfin, les stationnements sont interdits sur les trottoirs.



# 14/04

TEMPS FORT

11 familles pontoises et de nouveaux Pontois se sont installés ce printemps au 66 cours Saint-André. 43 logements, du T2 au T5 avec terrasses ou balcons, dont 4 sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, viennent d'être livrés dans la résidence le « D'Clic ». Le bâtiment a été inauguré par le maire Christophe Ferrari, Lionel Beffre, préfet de l'Isère ainsi que Bertrand Converso président de la SDH et Hervé Legros président d'Alila, les promoteurs de l'opération. Prochainement labellisée RT2012-20%, la résidence de logements locatifs sociaux a été conçue pour réaliser des économies d'énergies.

# Covid-19, la Ville toujours là !

*La crise sanitaire perdure, les mesures se succèdent, les services municipaux s'adaptent et la Ville poursuit ses actions pour accompagner au mieux les habitants.*

Face aux débuts difficiles de la campagne de vaccination, la Ville a rapidement mis en place un service d'aide à la prise de rendez-vous. Au total, 337 rendez-vous ont été pris par son intermédiaire et 208 personnes ont été accompagnées vers les centres de vaccination entre février et fin avril. 81 appels ont été traités par jour en moyenne.

Le service est toujours disponible, malgré un net recul des sollicitations en raison de l'abaissement de l'âge pour se faire vacciner et de l'augmentation du nombre de doses de vaccins disponibles.

La Ville s'est portée candidate dès le mois de février pour l'ouverture d'un centre de vaccination. La préfecture, qui organise la campagne de vaccination en Isère, n'a pas donné de suite favorable à ce jour. 18 centres sont actuellement

ouverts en Isère, dont le plus important en capacité à Alpeexpo. Leur liste est consultable sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr). Toujours sur internet, deux sites web citoyens, recommandés par l'Agence régionale de santé, proposent une aide pour accéder à la vaccination : [covidliste.com](http://covidliste.com) et [vitemadose.co-vidtracker.fr](http://vitemadose.co-vidtracker.fr).

Les écoles primaires, les crèches et multi-accueils, fermés pendant trois semaines en avril sur décision gouvernementale, ont rouvert leurs portes le 26 avril. Les protocoles d'hygiène continuent d'y être scrupuleusement appliqués.

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE RENDEZ-VOUS > 04 76 29 80 37, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 13H30 À 17H.

BESOIN DE SOUTIEN > CCAS 04 76 29 80 20

## SE SOUVENIR DES CRIMES DE L'ESCLAVAGE

Le 10 mai commémore l'abolition de la traite et de l'esclavage. Les élus pontois, et tout particulièrement le premier adjoint Sam Toscano, ont tenu à faire entrer cette date commémorative à l'agenda de la vie communale. L'objectif étant d'associer les habitants au souvenir des crimes commis et de transmettre un message de paix et de vigilance quant au respect des droits de l'Homme.

Cette année, situation sanitaire oblige, la commémoration prendra la forme d'une cérémonie restreinte, devant la Maison des associations. Pour inscrire durablement sur le territoire l'hommage aux victimes de la traite et de l'esclavage, la Ville a commandé une sculpture à l'artiste Sandrine Plante. Cette œuvre en bronze, inaugurée ce 10 mai, représente le buste d'Élie, meneur de la révolte de Saint-Leu, sur l'île Bourbon (la Réunion) en 1811.

16/04

TEMPS FORT



Sur le chantier du Pôle petite enfance, commencé en début d'année, une première pierre symbolique a été posée par le maire Christophe Ferrari, le préfet de l'Isère Lionel Beffre, la 1<sup>re</sup> vice-présidente du Département et conseillère départementale du canton Sandrine Martin-Grand, l'adjoint au maire à l'éducation Maxime Ninfosi et la conseillère municipale déléguée à la petite enfance Cristina Gomes Viegas. Le nouveau Pôle petite enfance regroupera la crèche collective Françoise Dolto (dont il conservera le nom) et le multi-accueil Irène Joliot-Curie. Il accueillera une soixantaine d'enfants de 0 à 3 ans pour la rentrée 2022.







19/03 et 25/04

TEMPS FORTS

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, le Monument aux morts du Parc Borel a été le théâtre de deux cérémonies de commémoration sans public. La journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars en présence du maire Christophe Ferrari et du premier adjoint Sam Toscano. Le 25 avril, la mémoire des victimes de la déportation a été célébrée par le premier adjoint Sam Toscano et l'adjointe aux solidarités Isabelle Eymeri Weihoff.

## Report des élections

Les élections départementales et régionales, prévues ce printemps, auront finalement lieu les 20 et 27 juin. Ces scrutins de la vie démocratique locale permettent de renouveler les 58 conseillers départementaux et les 204 conseillers régionaux. L'adresse du bureau de vote dont vous dépendez est inscrite sur votre carte électorale.

> Les inscriptions sont possibles jusqu'au 14 mai.

En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou auprès du service état civil élections, place de la scierie, tél. 04 76 29 80 02

## Permanences du maire

Vous souhaitez rencontrer Christophe Ferrari pour échanger avec lui sur un projet, une préoccupation... Deux permanences du maire sont prévues le lundi 31 mai et le lundi 28 juin. D'autres créneaux seront proposés les mois prochains.

> Permanences réservées aux Pontois. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du cabinet du maire au 04 76 29 86 86 ou 04 76 29 80 80  
Sous réserve des restrictions sanitaires

## Collecte de textiles

Je donne, tu donnes, nous donnons... L'opération de collecte portée par la Métropole revient jusqu'au 6 juin. Vêtement usés ou trop petits, linge déchiré, sac démodé, chaussures, etc. Quatre bennes sont installées à Pont de Claix aux mêmes lieux que d'habitude. L'occasion de faire le ménage de printemps et de donner une seconde vie à vos textiles !

> [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)

## Signalement de nids de frelons asiatiques

Depuis quelques années, le frelon asiatique envahit le territoire mettant en danger diverses espèces, dont les abeilles domestiques. Plusieurs organismes ont lancé un recensement afin de mieux comprendre ce phénomène. Le but est de recueillir un maximum d'informations qui permettront de réfléchir à des solutions adaptées à la lutte.

Si vous repérez un nid, signalez-le sur : <https://allo-frelons.com/signaler-museum-national-histoire-naturelle>



## LES MINOTIERS

## COUP D'ENVOI POUR LA RÉALISATION DE NOUVEAUX ESPACES PAYSAGERS

*Une nouvelle étape d'aménagement de l'espace public s'amorce dans le secteur des Minotiers avec la mise en route simultanée des travaux d'aménagement de deux nouveaux espaces paysagers.*



L'un accompagne la réalisation de nouveaux logements en bordure de l'avenue Charles de Gaulle, l'autre constituera une liaison verte articulée avec l'entrée du futur Centre de sciences. Les travaux confiés à Ingerop/Folia dureront une dizaine de mois et s'échelonnent jusqu'en février 2022. La double réalisation de ces nouveaux espaces publics fait suite à celle du parc Simone Lagrange, inauguré fin 2019 et très fréquenté par les Pontois. L'espace paysager situé le long de l'avenue Charles de Gaulle s'étendra de la rue de la Paix en direction de l'ouest pour rejoindre une nouvelle voirie prochainement créée pour desservir ce secteur en mutation. Il bordera l'immeuble « Impulsion », le programme mixte de 118 logements en cours de réalisation, dont la livraison s'échelonnera de novembre 2021 à février 2022. Tout au nord du cours Saint-André, le second espace paysager bordera la partie sud du Centre de sciences ainsi que le secteur Villancourt où s'érigera un futur îlot de logements. Sa fonction sera de connecter l'entrée du Centre de sciences et son esplanade d'accès, l'espace de stationnement adjacent, une venelle piétonne, le pôle d'échanges multimodal et le passage permettant de gagner Flottibulle.

Ces deux chantiers paysagers, réalisés dans le cadre de l'aménagement des Minotiers, sont portés par la Ville via le concessionnaire de la ZAC, Isère Aménagement.

## LOGEMENT

## MUR MUR, UNE AIDE POUR ISOLER LES MAISONS INDIVIDUELLES

*Grenoble-Alpes Métropole encourage les rénovations énergétiques pour lutter contre le changement climatique. Depuis janvier 2021, les propriétaires de maisons individuelles bénéficient d'un dispositif Mur Mur renforcé.*



Pour aider gratuitement les propriétaires à engager, financer et sécuriser les travaux d'isolation de leur maison, Grenoble-Alpes Métropole a confié le programme Mur Mur à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Lors d'un premier rendez-vous, le conseiller Mur Mur de l'ALEC permet aux propriétaires de préciser leur projet. L'étape suivante est la réalisation par un bureau d'études thermique labellisé Mur Mur d'un audit subven-

tionné par la Métropole à hauteur de 80 %. Pour financer leur programme de travaux, les propriétaires bénéficient d'une aide métropolitaine allant de 1 000 à 3 750 € pouvant être bonifiée jusqu'à 10 000 € en fonction de leurs revenus. L'utilisation d'isolants biosourcés donne accès à une prime complémentaire de 1 000 à 1 500 €. Vient ensuite le choix d'artisans labellisés Mur Mur, dont le conseiller analyse les devis en toute neutralité. Pour finir, il assiste les propriétaires lors de la réception des travaux et suit les futures consommations énergétiques.

L'aide métropolitaine peut être cumulée avec d'autres aides nationales telles que MaPrimeRénov, Habiter Mieux Sérénité ou les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Le conseiller Mur Mur informe chaque propriétaire sur ces possibilités et l'aide à monter ses dossiers. Les aides cumulées peuvent représenter de 30 à 100 % du montant des travaux selon les projets.

La Ville soutient ces actions de rénovations énergétiques. À ce sujet, l'adjoite à la politique de la ville Louisa Laïb et le conseiller municipal délégué Alain Soler soulignent l'importance pour la Ville de cette démarche à fort impact environnemental afin d'accompagner la rénovation thermique et énergétique des logements et rappellent que le dispositif concerne aussi les copropriétés.

> Pour bénéficier d'un interlocuteur public unique et de 1 000 à 11 500 € d'aides, contacter un conseiller Mur Mur au 04 76 00 19 09, ou remplir un formulaire pour être rappelé sur [alec-grenoble.org](http://alec-grenoble.org)



## BRÈVES

## La zone des Papeteries poursuit sa transformation

L'opération d'aménagement des Papeteries de Pont de Claix s'étend sur 8 hectares le long de l'avenue du Maquis de l'Oisans. Les terrains sont aujourd'hui totalement libérés et la dépollution du site est en cours d'achèvement. Les travaux de réseaux et d'aménagement paysager seront engagés courant mai. L'agence d'architecture de paysage iséroise Alp'Études vient d'être choisie comme maître d'œuvre par le concessionnaire Isère Aménagement, qui intervient pour le compte de la Métropole sur ce site.

## Rénovation des façades du centre-ville

Les 33 immeubles de la place du 8 mai 1945 et de la rue de Stalingrad sont en cours de diagnostic par l'architecte-conseil de la commune. De 2021 à 2023, les propriétaires recevront des aides financières pour la réalisation de travaux de maçonnerie, de peinture et de mise en valeur des décors de façades. En parallèle, la rénovation des façades de l'hôtel de ville débutera au second semestre 2021.

## Prime Air Bois : jusqu'à 2 000 € d'aide

La Métropole contactera les ménages habitant une maison individuelle au sud de la commune et incitera ceux qui possèdent un chauffage au bois antérieur à 2002 à le remplacer. En optant pour un système de chauffage au bois moins polluant, ils se verront proposer une prime allant jusqu'à 1 600 € (2 000 € pour les ménages les plus modestes) soit le double du dispositif précédent.

Plus d'informations > [www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr)

## Un nouveau parking au centre-ville

140 nouvelles places de stationnement gratuit sont disponibles au centre-ville. Le parking-relais situé au 32 cours Saint-André est désormais accessible librement, suite à un accord passé entre la Ville et le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), le gestionnaire du parking. Cette nouvelle offre libérera des stationnements pour les riverains en permettant aux usagers de passage en centre-ville de se garer quelques heures ou à la journée pour prendre le bus, faire des courses...

## RISQUES TECHNOLOGIQUES

## DÉBUT DE LA PHASE DE MISE EN SÉCURITÉ DES LOGEMENTS

1 444 logements sont concernés par des mesures de sécurisation dans le cadre du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Les propriétaires bénéficient d'un suivi piloté par Grenoble-Alpes Métropole.



SECUR'Habitat, le nom du dispositif d'accompagnement des propriétaires porté par la Métropole et conduit par son expert Soliha, débute en mai 2021. Soliha identifiera dans chaque logement la pièce de confinement et les besoins en travaux, assistera les propriétaires pour consulter des entreprises, monter leur dossier de demande de financement et faciliter leur trésorerie, puis vérifiera la conformité des travaux. 100 % des sommes engagées seront prises en charge grâce aux aides de l'industriel, des collectivités - dont la Ville de Pont de Claix - et de l'État. Des permanences seront tenues tous les mercredis à la Maison des Associations par Soliha (prise de rendez-vous obligatoire

par mail ou téléphone, voir ci-dessous). Sur le secteur du centre ancien, Grenoble-Alpes Métropole va mettre en place un dispositif complémentaire « Popac » (pour Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés) accompagné par Urbanis. Ses missions, dès septembre 2021, seront d'aider les copropriétaires à s'organiser juridiquement si nécessaire, de les orienter vers les aides mobilisables et de lutter contre la vacance des logements.

**Contacts SECUR'Habitat et Popac**  
> Soliha, 0800 741 277, [pprt-popac-pdc@soliha.fr](mailto:pprt-popac-pdc@soliha.fr)  
[soliha.fr](http://soliha.fr)

## ÇA BOUGE AU NORD !

Plusieurs chantiers débutent ce printemps pour plusieurs mois au nord de la commune, dans les secteurs des Minotiers et Villancourt.

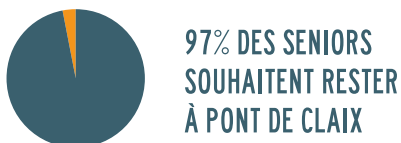
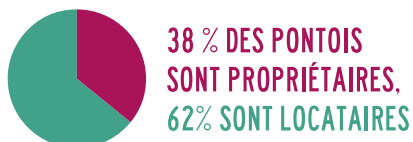
Ce sera sans doute le plus marquant, visuellement et symboliquement : le Centre de sciences métropolitain verra sa première pierre posée fin mai et les installations liées au chantier installées dès la mi-mai. Le parking à l'arrière du conservatoire de musique (rue Firmin Robert) sera condamné pour installer la base de vie de ce projet. Une première partie des stationnements sera restituée début 2022, après leur réfection par Isère Aménagement, dans le cadre de son intervention sur les espaces publics jusqu'au cours Saint-André (plus d'infos p. 10).

Dans le secteur, des travaux de réseaux vont également être conduits par différents opérateurs : eau, assainissement, électricité, chauffage urbain... Les rues Firmin Robert et Jean Moulin seront principalement concernées. Des engins de chantier vont circuler pendant plusieurs mois et la circulation pourra être mise en alternat selon les différentes phases des travaux. Une signalétique sera installée sur place par les opérateurs.



Le long de l'avenue Charles de Gaulle, une résidence intergénérationnelle verra le jour en 2024 (plus d'infos p.15)

## Les seniors Pontois et le logement en chiffres :



6 PERSONNES SUR 10 PENSENT QUE LEUR  
LOGEMENT ACTUEL POSERA PROBLÈME  
À L'AVENIR (ESCALIERS, SANITAIRES...)



6 PERSONNES SUR 10 JUGENT INDISPENSABLES  
LES SERVICES DE SANTÉ DANS L'ENVIRONNEMENT  
DE LEUR LOGEMENT



POUR 7 PERSONNES SUR 10, LA SANTÉ EST LE PRINCIPAL  
MOTIF DE DÉMÉNAGEMENT ENVISAGÉ

# Logements, s'adapter aux besoins des seniors

L'âge venant, le désir d'un logement plus pratique, plus accessible ou mieux situé se fait sentir. Un nombre croissant de Pontois vont être concernés au cours des décennies à venir et l'offre actuelle sur la commune est insuffisante. La Ville a qualifié ces besoins au moyen d'études et les a intégrés aux projets urbains en cours.

À Pont de Claix, une partie du bâti est mal adaptée à des habitants âgés. Le parc social, en particulier, est ancien et majoritairement composé de logements accessibles par des escaliers ou avec ascenseurs s'arrêtant à mi-palier. Ces difficultés iront croissant avec le vieillissement prévu de la population. De plus, Pont de Claix devra dans les prochaines années accueillir des seniors qui vivent aujourd'hui dans les communes environnantes, souvent dans une maison individuelle éloignée des services et inadaptée à la perte progressive d'autonomie. Face à cette réalité démographique, que la Ville a anticipée avec la livraison de plus de 100 logements par an dans les prochaines années, notamment aux Minotiers, l'offre de logements accessibles et autonomes (c'est-à-dire non médicalisés) doit être développée. Elle devra concerner autant le secteur privé que le logement

social, afin que tous les Pontois âgés puissent trouver une solution d'habitat compatible avec leurs ressources. Les élus ont donc projeté la construction pendant ce mandat de logements adaptés à la perte d'autonomie et de logements intergénérationnels. Trois projets d'habitat seniors sont en cours de développement sur la commune (voir p. 15).

## Qualifier les besoins actuels et futurs

À la demande de la Ville, le Département a étudié la population de personnes âgées de Pont de Claix et celle des communes voisines (Champ sur Drac, Champagnier, Claix, Jarrie, Le Gua, Miribel Lanchâtre, Saint-Paul de Varces, Vif, Varces Allières et Risset). Pont de Claix compte 1 800 personnes de plus de 65 ans (et plus de 8 000 sur le secteur étudié). 38 % sont des propriétaires occupants et 62 % sont

locataires, pour une très large majorité éligible au logement locatif social. L'offre de logements adaptés est faible sur le secteur, donc il est vraisemblable que les personnes âgées résidant aux alentours s'intéresseront demain à l'offre de Pont de Claix. La commune propose en effet des services appréciés tels que pharmacies, commerces de proximité, centres sociaux, lieux culturels, mais aussi services d'aide à domicile, cabinets infirmiers, portage de repas. Le frein viendra peut-être du logement actuel des seniors, qui habitent majoritairement en maison et déménageront sans doute moins volontiers dans un nouvel appartement. Autre facteur de choix, les seniors de Pont de Claix ont des ressources plus modestes (19 511 €/an en moyenne) que ceux qui résident dans le reste du secteur (25 839 €), et ne pourront pas supporter un loyer trop élevé. Cette étude révèle aussi que les personnes

## Logements seniors, s'adapter aux besoins de demain

âgées sont intéressées par des résidences mixtes, qui accueillent aussi bien des familles que des personnes âgées.

### La santé et les services, des éléments clé

Pont de Claix compte assez peu de personnes âgées dépendantes et la plupart d'entre elles vivent à domicile, mais le vieillissement rapide de la population attendu d'ici 15 ans pourrait accroître leur nombre. La commune dispose par ailleurs d'une bonne couverture de médecins généralistes, mais celle-ci pourrait diminuer en raison de l'âge élevé des praticiens. Des solutions doivent donc être imaginées pour prendre en compte cette tendance. Une enquête téléphonique a été réalisée par la Ville à l'automne 2020 auprès de 118 Pontois âgés. Interrogés sur leur logement et leurs projections dans l'avenir, ils sont conscients des limites de leur logement actuel dans la perspective possible d'une perte d'autonomie : 56 % des enquêtés pensent

en effet que des éléments de leur logement pourraient poser problème à l'avenir. Les escaliers arrivent en tête des préoccupations, suivis de la configuration des sanitaires. Les facteurs qui les pousseraient à déménager sont d'ordre médical (pour 68 % des enquêtés), mais tiennent aussi à la difficulté de gérer le quotidien et au sentiment de solitude (respectivement 31 % et 29 %).

### Quels critères pour un nouveau logement ?

L'attachement à la commune est fort, 97 % des Pontois enquêtés déclarant souhaiter rester à Pont de Claix. Mais certaines prestations sont indispensables : l'accès aux professions médicales et paramédicales pour 58 % d'entre eux, le confort dans le logement et l'accès à des espaces extérieurs et à des services (respectivement 37 et 36 %), l'accès à un service de restauration et de blanchisserie et à une assistance 24h/24 (respectivement 30 et 28 %). 62 % des personnes interrogées

pensent aussi qu'elles auront besoin dans un avenir proche ou lointain d'aides professionnelles. Quant aux résidences seniors avec services, les Pontois interrogés semblent en redouter le prix. Autre élément intéressant souligné par l'étude : les aspirations des locataires et des propriétaires diffèrent peu.

Pour les élus, il ne s'agit donc pas seulement de construire, mais aussi de veiller à l'accompagnement social et au bien-être des personnes âgées résidant sur la commune.

C'est tout le rôle du service maintien à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) avec le portage de repas, l'accompagnement dans les déplacements, les ateliers bien-être, etc. Les centres sociaux jouent un rôle de proximité important dans le lien avec les personnes âgées et leur intégration à la vie locale. Justement, le projet de reconstruction du centre social Jean Moulin s'accompagne de la création de logements pour les seniors (voir ci-contre).

## À la recherche du logement idéal

*Odile et Robert habitent depuis 50 ans le même appartement. À 77 et 80 ans, ils souhaitent emménager dans un logement mieux adapté à leurs besoins.*

« Nous habitons un rez-de chaussée surélevé et les six marches qui y donnent accès commencent à être difficiles pour mon épouse », explique Robert. « Nous aimerions donc trouver un nouvel appartement de plain-pied ou avec un ascenseur, poursuit Odile. Mais à Pont de Claix la plupart des immeubles avec ascenseur desservent des inter-paliers et souvent, les entrées d'immeubles sont elles-mêmes avec des escaliers. » L'absence de marches n'est pas le seul critère recherché par ce couple de Pontois. « Nous sommes propriétaires de notre appartement et nous y avons fait des travaux, notamment pour installer une douche. Nous souhaiterions donc que notre nouveau logement dispose aussi d'une douche, mais les appartements que nous avons vus n'ont que des baignoires. » La situation du logement a également toute son importance : il devra être « près des commodités et près du tram ». Quant au prix, c'est une véritable pierre d'achoppement. « La revente de notre appartement ne nous permettra pas de racheter dans du neuf si nous voulons retrouver une surface équivalente. Nous nous orientons donc plutôt vers une location ». Les critères qui caractérisent les logements dits « adaptés », notamment des plans de travail peu élevés, seraient également appréciés, ainsi qu'un chauffage réglable individuellement.

« Notre préférence est de rester à Pont de Claix dans un coin tranquille, précisent-ils. Mais il faut que nous attendions au moins deux ans avant que les logements en construction soient disponibles ». Un logement social ? « Pourquoi pas, mais il faudrait connaître les barèmes pour savoir si nous y avons droit. »

## Qu'est-ce qu'un logement adapté ?



Un logement adapté est à forte qualité d'usage. Pensé pour faciliter le quotidien lorsque l'âge avance, il peut par exemple être équipé de volets roulants automatisés, de prises à bonne hauteur, d'un éclairage et de revêtements de sol limitant le risque de chute. Les sanitaires sont généralement dotés d'une douche à l'italienne ou d'un receveur extra-plat.

# Trois projets à l'horizon 2024

La Ville envisage trois sites destinés à l'habitat senior. Deux projets sont situés aux Minotiers. L'un prendra place dans le quartier Grand Galet, en lien avec la reconstruction du centre social Jean Moulin, l'autre près du nouveau pôle d'échanges multimodal. Le troisième projet est envisagé sur le secteur en renouvellement de l'ancien collège des Îles de Mars.

## Au-dessus du futur pôle de services publics



Situés à l'angle de l'avenue du Docteur Valois et de l'avenue Général de Gaulle, les locaux du centre social Jean Moulin ont 40 ans. Ils ne sont plus adaptés aux multiples activités proposées et à la perspective d'accroissement du nombre des habitants dans ce secteur, et doivent être démolis courant 2022. C'est lors d'une concertation avec les usagers et les agents organisée fin 2020 autour du projet de reconstruction qu'est née l'idée d'adjoindre des logements au-dessus du bâtiment. Entre 25 et 30 logements sociaux sont envisagés, parmi lesquels des appartements adaptés aux seniors. Le projet prévoit également des espaces extérieurs partagés entre les utilisateurs du centre social et les locataires des logements.

## À deux pas du pôle d'échanges multimodal

Ce projet est le plus avancé. Sur un îlot situé le long de l'avenue Général de Gaulle s'élèvera d'ici fin 2023 - début 2024 une résidence intergénérationnelle composée de 52 logements environ, dont 23 seront des logements locatifs sociaux construits par Safilaf et loués par la SDH. Pour 16 d'entre eux, il existera une garantie de relocation à destination des seniors ou des jeunes (une garantie que seul le logement social permet). La SDH propose d'adapter techniquement aux seniors les 7 autres logements sociaux. Parmi les 29 appartements dits « libres », 8 seront proposés à des prix abordables. Le projet prévoit également des locaux communs, des terrasses potagères collectives et un cœur d'îlot composé de commerces et services.



## Sur le site de l'ex-collège des Îles de Mars



Le tènement situé à l'arrière de la Maison de l'habitant, à proximité du cours Saint-André accueillera environ 60 logements en accession parmi lesquels environ 25 adaptés aux seniors, organisés autour d'un espace commun en cœur d'îlot. Un cahier des charges se rapprochant du concept de résidence senior avec services est en cours de réflexion. La Ville a organisé début 2021 des ateliers de travail entre techniciens et élus pour préciser le type de résidence souhaitable et la palette de services qui pourrait être retenue, et va désormais consulter et comparer les offres des acteurs de ce marché spécifique. Quant au site, il présente des atouts propres à répondre aux besoins des aînés grâce à sa desserte par les transports en commun, aux commerces et à l'installation programmée de la cité administrative..

**Isabelle Eyméri-Weihoff**, adjointe aux solidarités

« Les politiques nationales et locales sont toutes tournées vers le maintien à domicile. Cette solution correspond aussi à l'envie des gens qui s'imaginent tous vieillir chez eux. La solution de l'Ehpad est un choix de raison plutôt qu'un choix de cœur et n'intervient désormais que lorsque la dépendance est devenue très forte. Nous avons à Pont de Claix une vraie demande de logements adaptés aux seniors. La volonté de la Ville est de proposer différents types de logements accessibles à différents types de bourses, en accession, en logement social et en habitat intergénérationnel. Le projet le long de l'avenue Général de Gaulle est à ce titre un concept innovant car il permet d'associer les générations en faisant revivre la solidarité, l'entraide, en créant un vivre ensemble qui convienne aux anciens comme aux jeunes. L'idée n'est surtout pas de « parquer » les seniors mais de les intégrer. »

**Sam Toscano**, adjoint à l'aménagement urbain et au projet de ville

« Notre objectif est de proposer aux seniors l'offre la plus variée possible. Le projet Jean Moulin, où la construction de logements va de pair avec la reconstruction du centre social et la création d'un pôle de services publics, est pensé avec les habitants qui participent au comité de pilotage. Le programme des Îles de Mars est le plus inclusif et le plus proche de celui d'une résidence senior. De nombreuses prestations existent (blanchisserie, conciergerie, restauration, jardinier...), qui font varier le prix des logements. Nous consultons donc des promoteurs spécialisés pour étudier leurs offres et choisir la mieux adaptée. Le programme le plus avancé est celui en face du pôle d'échanges multimodal. Il présentera une grande mixité avec des logements adaptés au sein d'un programme de logements classiques. »



# Tableaux noirs et pendrillons



*Alors même que les lieux culturels gardent porte close depuis plusieurs mois, la culture, elle, a trouvé le moyen de se faufiler jusqu'aux élèves. La Ville continue de faire de l'éducation artistique et culturelle son cheval de bataille. Retour sur les derniers projets menés.*

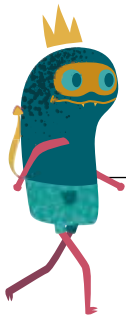
## Elle pas princesse, lui pas héros

Depuis décembre dernier, les élèves de CM2 des écoles Jules Verne et Îles de Mars et de 6<sup>e</sup> du collège Nelson Mandela ont commencé à découvrir l'univers d'une pièce un peu décalée, *Elle pas princesse, lui pas héros*, de la compagnie Théâtre de Romette. S'approprier les personnages, comprendre les questions soulevées et les mettre en perspective avec celles que l'on vit, mêler les arts et s'émerveiller. Et surtout, attendre avec hâte que le grand jour arrive, celui où ils vont enfin découvrir la pièce et ses comédiens, pouvoir parler et échanger, argumenter pour mieux comprendre. « Travailler, avant la représentation, autour du thème abordé dans la pièce et découvrir quelques extraits du texte

assouvit d'autant plus la curiosité des enfants et leur envie d'y assister. Cela les aide à mieux aborder le spectacle, à mieux comprendre le texte et à se concentrer davantage sur le jeu des comédiens, les décors et tout ce qui permet au spectacle d'avoir lieu », explique Sarahbelle Alussi, institutrice aux Îles de Mars. Ce jour-là, les salles de classes deviennent les nouvelles planches du spectacle vivant. Un tableau noir en arrière plan, des cartables et des manteaux qui traînent, mais aussi des masques qui barrent le visage des comédiens. « C'est un mal pour un bien, sans les masques, on n'aurait pas pu jouer », commente Maia le Four, l'une des deux artistes sur scène. Les conditions ne sont pas optimales, mais l'essentiel est pourtant là : les élèves connaissent

la pièce, ils échantent avec les artistes, prennent la parole et s'interrogent. N'est-ce pas finalement un concentré de tout ce que peut apporter la culture ? « Les enfants accueillis dans les structures petite enfance et les écoles de la Ville, c'est notre porte d'entrée pour une politique culturelle ambitieuse. Notre plus grand souhait, c'est de "former" de petits Pontois éclairés, explique Maxime Ninfosi, adjoint en charge de l'éducation. Depuis 2008, et le premier mandat de Christophe Ferrari, la culture et l'éducation sont deux piliers essentiels de la politique municipale. Ce socle est solide, et aujourd'hui, avec le premier adjoint en charge de la culture, Sam Toscano, nous mettons tout en œuvre pour le développer et faire de l'artistique une réelle force pour les élèves, au même titre que l'éducation par le sport. »





## Berceuses

Dans un autre registre et pour un autre public, le projet *Berceuses*, porté par les artistes Bertille Puissat et Louis-Noël Bobey, a pris son envol dans les classes et les structures petite enfance, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive à Pont de Claix. Cette création collective a donné lieu l'an dernier à un chœur de parents et à une collecte de chants des quatre coins de la planète. Les artistes partent du constat simple que les berceuses sont des mélodies douces et répétitives dont l'essence même est le partage et la dissémination orale. Les enfants ont entre 12 mois et 4 ans, ils sont en crèche ou en petite section de maternelle. Ils se laissent porter par les mélodies, les découvertes des instruments, des voix et des sons. Les intervenants musique de la Ville, Tony Piraud et Stéphane Maullet qui proposent en amont du spectacle des ateliers, développent les apports pédagogiques : «*La séance de sensibilisation a pour objectif de familiariser les enfants avec des éléments qu'ils peuvent retrouver dans le spectacle. Par l'écoute, l'analyse très succincte de berceuses enregistrées, la motricité, le toucher, le chant, nous essayons de créer des conditions de plaisir, de découverte pour les préparer à reconnaître, à réagir et à adhérer aux propositions faites dans le spectacle qu'ils vont voir. Ce sont quelques clés de décodage, de familiarisation à un univers nouveau : développer l'écoute curieuse, manipuler et nommer les instruments, faire que les enfants*



*se sentent en confiance et se laissent apprivoiser.»*

La situation sanitaire impose une adaptation sans relâche et, cette fois encore, il faut redoubler d'imagination pour que le spectacle ait lieu. Ce sera dans les écoles, au centre social ou dans la salle de répétition. «*Ces moments musicaux éphémères sont des moments de partage d'énergies, de bien-être pour les enfants, comme pour les encadrants, précisent les musiciens. Et nous en avons bien besoin en cette période !*» Et même si les conditions ne sont pas celles espérées, les enfants auront pu s'échapper le temps des ateliers et découvrir le spectacle, presque comme si de rien n'était.

«*La culture souffre depuis un an, mais nous refusons d'abandonner les enfants, renchérit Maxime Ninfosi. Nous ferons tout ce qui est possible pour permettre aux plus jeunes d'ouvrir leurs esprits. Nous avons 1100 élèves scolarisés en maternelle et primaire. Nous avons choisi de placer le curseur sur un haut niveau d'exigence et de qualité. Nous sommes convaincus qu'une programmation ambitieuse et plurielle est le levier le plus efficace pour faire converger les esprits vers une plus grande ouverture aux autres. Et de préciser : Aujourd'hui, la Ville consacre un budget d'un million d'euros à la politique culturelle. À Pont de Claix, nous avons choisi de miser sur cette complémentarité de l'éducation et de la culture tellement essentielle pour les enfants.»*

## FOCUS

### ET BIEN DANSEZ MAINTENANT !

Construit en partenariat sur les territoires et co-financé par l'Éducation nationale, l'État et les structures partenaires, le projet *Danse en Isère* a pour but de faire découvrir les arts de la danse aux élèves. Autour du spectacle *Danse à la carte*, de la Cie Ke Kosa, 9 classes dédoublées de CP, CE1 et CE2 de l'élémentaire des Îles de Mars (soit 120 enfants) ont commencé à explorer le domaine de la danse et la démarche de création. Les élèves vont s'essayer à la danse pendant 4 séances, encadrés par les danseuses Isabelle Raquin et Emeline Nguyen, des compagnies La Guletteuse et Pas de loup. Les enseignants, qui auront également été formés, pourront ensuite poursuivre le projet jusqu'au grand final : la présentation du spectacle lors du festival Solstice, qui se déroulera en juin sur le plateau de l'Amphithéâtre.



NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT BÉNÉFICIÉ  
DE PARCOURS CULTURELS EN 2020|21

305 ÉLÈVES  
D'ÉLÉMENTAIRE

152 ÉLÈVES  
DU COLLÈGE

195 ÉLÈVES  
DE MATERNELLE

## L'esprit d'entreprise dès le collège

*De l'idée au bilan financier, 13 élèves volontaires issus de quatre classes de 3<sup>e</sup> participent à l'aventure de la création d'une mini-entreprise au collège.*

C'est la deuxième année que Célia Boronat, enseignante d'histoire-géographie au collège Nelson Mandela, propose cet atelier facultatif : « *J'ai découvert en 2019 l'association Entreprendre pour apprendre (EPA), qui accompagne le processus de création de mini-entreprise, avec également un mentor issu du monde professionnel* ». Deux fois par semaine, les apprentis entrepreneurs se retrouvent, en plus des cours, pour travailler leur projet. Il a fallu d'abord constituer le groupe puis trouver l'idée : ce sera un jeu de société, type jeu de l'oie en lien avec

la géographie des continents, fabriqué à partir de matériaux de récupération. S'organiser ensuite, construire un rétro-planning et se répartir les rôles : « *Les élèves ont dû rédiger un CV et une lettre de motivation et postuler sur des postes de direction, finances, marketing, commercial, production...* Le mentor (une professionnelle du CEA), le principal du collège et moi-même jouons les recruteurs. » Puis récolter des fonds (dons ou avances remboursables) et entrer en phase de production : élaborer le plan du prototype, réfléchir aux matériaux, contacter les entreprises.



**Deux pièces du jeu de société géographique conçues par les mini-entrepreneurs**

Le plateau de jeu est ainsi fait de chutes de bâches et les pions imprimés en 3D à partir de filaments recyclables. Place au marketing, avec la création d'un nom (ce sera Nelson'earth) d'un logo et d'une page Instagram. Covid oblige, la dernière étape, celle de la commercialisation, ne pourra avoir lieu, tout comme le festival organisé par EPA pour récompenser les projets. « *Je suis là en support, commente l'enseignante, mais les élèves font tout et apprennent beaucoup : ils travaillent en groupe, s'organisent seuls, développent leurs capacités orales. C'est très formateur* ».

## Terre de jeux 2024 : Pont de Claix labellisée

*La Ville a reçu le label Terre de jeux 2024, qui récompense les communes remarquables de par leur patrimoine sportif, leur tissu associatif et leur politique sportive.*

« *Avec ce label, Pont de Claix vivra pleinement les JO !* » s'enthousiasme Maxime Ninfos, adjoint au maire en charge des sports et de la vie associative et référent départemental de l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES). « *C'est un coup de projecteur, pendant 3 ans, sur nos projets sportifs, en lien avec les valeurs de l'olympisme : dépassement de soi, mélange culturel, découverte des nations...* » L'idée de la démarche est de s'appuyer sur cet événement planétaire pour asseoir la politique sportive et associative de la commune : « *On s'aperçoit qu'on pratique de moins en moins, qu'il y a une désaffection des activités sportives dès le plus jeune âge. Nous avons un rôle à jouer pour faire connaître les bienfaits du sport et inciter à pratiquer* ». Avec la mobilisation

des acteurs locaux (associations, éducation nationale, entreprises...), la Ville ambitionne une programmation qui mette en avant les disciplines olympiques, l'histoire et les grands noms français de l'olympisme, en s'appuyant sur les équipements sportifs et espaces publics de la ville. « *Le sport peut changer le quotidien des habitants, c'est un levier de développement et d'émancipation très fort. Nous voulons profiter de cette labellisation pour faire vivre au plus grand nombre les émotions des Jeux qui sont un formidable vecteur de transmission des valeurs du sport individuel ou collectif. Initiations, découverte de disciplines, formations, célébrations... C'est toute la ville qui se mobilisera pour que nous ne soyons pas seulement spectateurs mais aussi acteurs de Paris 2024.* »

### ENCORE PLUS DE PASS' SPORT CULTURE !

Le Pass' sport culture, qui propose une aide de 40 € par élève d'élémentaire, va désormais être étendu aux élèves de maternelle. Cette extension sera proposée aux familles dès la rentrée de septembre. « *Le Pass' sport culture, mis en place en juin 2020, répondait à 3 objectifs : soutenir les pratiques sportives et culturelles auprès des élèves d'élémentaire, soutenir le pouvoir d'achat des familles, et soutenir le tissu associatif* », explique Maxime Ninfos, adjoint à l'éducation, aux sports et à la vie associative. « *Avec la crise actuelle, les clubs connaissent une perte de licenciés et les enfants ont fait moins d'activité. Cette aide a donc encore plus de sens. Je souhaite que les familles et enfants s'en emparent* ». En plus de l'aide de 40 €, non soumise au quotient familial, le Pass'sport culture contient une entrée à Flottibulle et une place pour un spectacle de l'Amphithéâtre, accompagné d'un parent.

# Le Tichodrome soigne les animaux sauvages blessés

*La Ville de Pont de Claix alloue une subvention au Tichodrome, l'unique centre isérois de sauvegarde de la faune sauvage. Chaque année, il soigne près de 2 000 animaux pour les relâcher dans leur milieu naturel.*

Le Tichodrome, qui tire son nom d'un oiseau de falaise, accueille quelque 120 espèces, rapaces, échassiers, hérissons, écureuils, chauves-souris... Installé au Gua sur le site historique du cimentier Vicat, il est financé par ses adhérents, par des dons et par une trentaine de collectivités, dont la Métropole. « Nous proposons aux communes où des animaux ont été secourus de contribuer à hauteur de 10 centimes par habitant pour pérenniser nos emplois », explique le président Jean-Charles Poncet. À l'image du 15, les appels des particuliers qui ont repéré un animal blessé sont traités par un médiateur qui analyse la situation et leur explique le comportement à observer. « Par exemple, illustre Jean-Charles Poncet, il ne faut pas toucher

un faon qui semble perdu car sa mère est probablement à proximité, et il faut placer un oiseau blessé dans un lieu sombre et calme pour l'apaiser ». L'une des règles essentielles est en effet de ne pas effrayer les animaux, comme en témoignent le panneau silence à l'entrée du site et les toiles vertes occultantes qui protègent des regards ses treize volières.

## Une centaine de personnes chaque année

Le centre fonctionne comme une PME où se croisent chaque année 5 salariés et 10 jeunes en service civique auxquels s'ajoutent plus de 80 stagiaires, éco-volontaires et bénévoles. « Nous avons un planning précis qui seul permet aux permanents de former les volontaires



**> Si vous trouvez un animal blessé, appelez 7 jours/7 de 9h à 17h le 04 57 13 69 47 ou le 06 25 20 27 69**

aux soins, expose la directrice Mireille Lattier. Nous manquons de bénévoles administratifs pour gérer tout cela, ainsi que de possibilités de logements temporaires modiques aux alentours pour nos volontaires ». Il y a donc de multiples façons d'aider le Tichodrome dans sa belle mission, à découvrir sur le site [www.le-tichodrome.fr](http://www.le-tichodrome.fr).



08/03

TEMPS FORT

L'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) de Pont de Claix a mobilisé ses stagiaires et intervenants pour la Journée internationale des droits des femmes. Des stagiaires et des sportives du rugby grenoblois ont témoigné, ainsi que des élues, dont Louisa Laïb, adjointe à la politique de la ville, et Sandrine Martin Grand, première vice-présidente du Conseil départemental. L'idée directrice était de sensibiliser à la lutte contre les stéréotypes y compris dans les métiers : une femme peut être électricienne, au même titre qu'un homme peut être assistant maternel !

# Pour que l'eau vive !

*La crise sanitaire n'a pas épargné l'Amicale des pêcheurs : l'organisation de la plupart des manifestations a été bouleversée, la vente de permis a chuté, sans compter la menace de perdre un site de pêche.*

L'ouverture de la saison, à la mi-mars, est placée sous le signe de l'incertitude : en 2020, l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) a déploré une baisse de 15 % des ventes de cartes, en raison du Covid-19 et de la fermeture d'un magasin important de l'agglomération. L'Amicale des pêcheurs de Pont de Claix, forte de ses 1 130 adhérents qui en font la 5<sup>e</sup> AAPPMA de l'Isère, mise malgré tout sur une reprise de ses activités « comme en 2019 ». Neuf lâchers de truites sont programmés, ainsi qu'une journée « retraités », une journée « jeunes » et une sortie pêche en bus au lac de Monteynard. L'association, engagée sur le plan environnemental, œuvre à la protection des milieux naturels : « Nous effectuons un alevinage de 25 000 fario par



an, un empoisonnement à hauteur de 3 000 truitelles » explique son président Sébastien Costa. « Mais nous entretenons aussi les abords des cours d'eau et surveillons les éventuelles pollutions : les pêcheurs constatent les problèmes et les font remonter à la Ville et la Métropole, qui interviennent rapidement. » L'essentiel du domaine halieutique de l'AAPPMA est composé de rivières et d'un étang (celui des Bauches à Claix) dits de « 1<sup>re</sup> catégorie », c'est-à-dire peuplés essentiellement de truites, ombres et salmonidés. Seul le Drac,

**Contact >**  
<http://pecheurs38.canalblog.com/aappma.adp38@gmail.com>

en aval du château d'eau et l'étang dit « Trou aux canards » sont des plans d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie (poissons blancs, brochets, sandres...), ouverts toute l'année. Le « Trou aux canards » est justement menacé d'arasement, en raison des risques d'inondation dus à l'affaiblissement d'une digue. Les propositions alternatives de l'Amicale des pêcheurs sont restées lettre morte. « Si le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) va au bout, cela réduira considérablement notre périmètre de pêche », s'inquiète le président. Christophe Ferrari est lui-même intervenu, en tant que maire et président de la Métropole, en soutien aux pêcheurs pour la préservation de cet étang, prenant position pour « la conservation de cet espace riche de poissons et de toute une biodiversité particulière ».

# À la conquête du 2<sup>e</sup> dan

*Eva Di Litta est une jeune femme sportive qui partage avec nous sa passion pour les arts martiaux, en particulier le karaté.*

Sur un tatami. Parmi tous les endroits imaginables où Eva Di Litta pourrait être en ce moment, la jeune karatéka de 19 ans a choisi un tatami. Actuellement étudiante en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, spécialité judo (à défaut du karaté) à l'Université Grenoble Alpes, Eva souhaite devenir enseignante d'éducation physique et sportive. Cette envie est née au sein même de son club, le Karaté Club Pontois. Cependant, les choses auraient pu être différentes. Le karaté avait été choisi dès son plus jeune âge par ses parents pour lui permettre de « se canaliser ». Comme quoi ils ont visé juste. Elle a commencé à l'âge de 5 ans et demi

dans la catégorie poussin. Avant de souffler sa 7<sup>e</sup> bougie, elle a remporté une coupe amicale, se hissant sur la plus haute marche du podium. 10 ans plus tard, elle obtient sa ceinture noire et ainsi son 1<sup>er</sup> dan. Ce grade démontre une acquisition d'expérience et un plus grand niveau de maîtrise.

Ce sport est devenu pour elle source de motivation, de fierté, d'épanouissement et le point de départ de sa vocation professionnelle. Tentée par la compétition, elle reste attachée à ce sport et aux valeurs qu'il véhicule. Et surtout, elle se sent bien dans son club. Elle le fréquente depuis qu'elle a commencé et apprécie son côté « très ouvert »



**Eva Di Litta**  
 19 ans et ceinture noire de karaté

et « très familial ». Elle doit aussi beaucoup à la confiance accordée par sa professeure, Isabelle Dalicoud. Malgré le contexte sanitaire, elle fait preuve de beaucoup de force et de persévérance. En effet, en parallèle de ses études, elle travaille et s'entraîne coûte que coûte afin d'obtenir son 2<sup>e</sup> dan.



## PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE ! (MAJORITÉ MUNICIPALE)

### Présence des élu-e-s ? L'opposition communiste absente plus d'une fois sur 2 depuis le début du mandat !

Voilà une première année de mandat réalisée, marquée par la crise sanitaire, où nous avons mis tous les moyens nécessaires pour vous protéger, accompagner, pour faciliter ces jours bien compliqués (masques, dépistage, soutien à domicile, prise de rdv pour la vaccination...). Cette première année a été celle aussi de la mise en œuvre des premières propositions de notre programme : plafond cantine à 5 €, Pass'sport culture, accueil de jour à l'Ehpad...

Un travail pour défendre l'intérêt des Pontois y compris dans les instances municipales.

Nous tenons à souligner à ce sujet les absences nombreuses du groupe de Mme Torres et M. Giono dans ces instances de démocratie. Les absences du groupe communiste sont impressionnantes : **54 % d'absentéisme.**

Comment travailler pour les Pontois en étant si souvent absent ? Un conseil d'administration du CCAS où la représentante de ce groupe a démenagé de la ville et ne siège plus. Le CCAS est le lieu où se discutent les solidarités, essentielles en cette période de pandémie. Quel désengagement ! Une démission serait plus correcte !

## REPRENONS LA PAROLE

### Service public du Logement métropolitain : vers la socialisation !

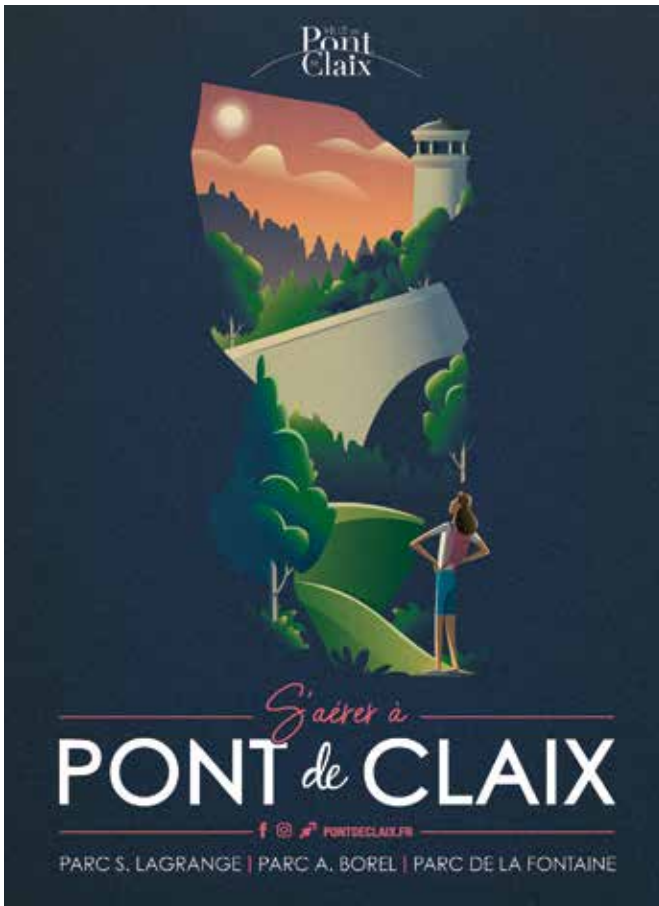
Baisse des financements, regroupement dans de grands groupes, obligations de ventes... depuis plusieurs années, la politique gouvernementale s'attaque au logement social. Dernière en date, la loi ELAN oblige les « petits » Offices HLM à se regrouper, fragilisant la proximité. Sur notre territoire, le bailleur ACTIS est concerné, ce qui avait poussé à l'émergence d'un projet de fusion-privatisation au printemps 2019. Nous nous étions opposés à ce scénario, construit sans les premiers concernés, à savoir les locataires. Le projet avait alors été retiré.

Aujourd'hui, sous l'impulsion du Vice-Président Nicolas Beron-Perez (groupe communiste & partenaires), c'est un tout autre scénario qui se construit. La première étape, avec la construction d'une « société de coordination » entre ACTIS & GrenobleHabitat, permet de remplir les nouvelles obligations légales en préservant chaque structure. La seconde étape, à construire dans les deux prochaines années, devra inventer l'outil dont la Métropole a besoin avec un objectif : placer les locataires au cœur.

Plus d'infos sur le Travailleur Alpin : <http://ow.ly/N7Qt50DUCAg>

## AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Permettre aux habitants de bien vieillir au sein de leur commune c'est travailler la question du logement, et la mise en accessibilité des bâtiments publics, évidemment, mais pas seulement. Chacun doit pouvoir se sentir en sécurité dans l'espace public et pouvoir sortir de chez soi sans risquer de se faire renverser par un scooter lancé à vive allure. Chacun doit pouvoir prendre son bus à une distance raisonnable. Pour cela nous avons hâte que la vidéosurveillance soit mise en place et l'arrêt de bus Marcelline rétabli.



## AIDE À LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EN CENTRE DE VACCINATION



VILLE de Pont de Claix

f @ PONTDECLAIX.FR

**UN SEUL NUMÉRO**  
**> 04 76 29 80 37 <**  
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 13H30 À 17H

### MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00  
[www.pontdeclaix.fr](http://www.pontdeclaix.fr)

- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 57 04 35 50
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29

- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 57 38 92 02
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

### > Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)  
 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.  
 RDV au 04 76 29 80 62.

### ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.  
 RDV au 04 76 29 80 55.

### AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.  
 RDV au 04 76 29 80 62.

### ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer  
 RDV au 04 76 45 60 04.

### CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.  
 Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.  
 RDV au 04 76 12 19 02.

### CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1<sup>ers</sup> et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.  
 RDV au 04 76 29 80 62.

### MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : SDH (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 12h), ACTIS (un lundi sur 2 les semaines paires de 11h à 12h)  
 04 76 29 86 29.

### . DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

### > Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

### . RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur [WWW.PONTDECLAIX.FR](http://WWW.PONTDECLAIX.FR)





MARCHÉ  
AUX FLEURS

Dim. 16 mai  
de 9h à 12h30

place du 8 mai 1945

VILLE DE  
Pont  
de  
Claix



PONTDECLAIX.FR